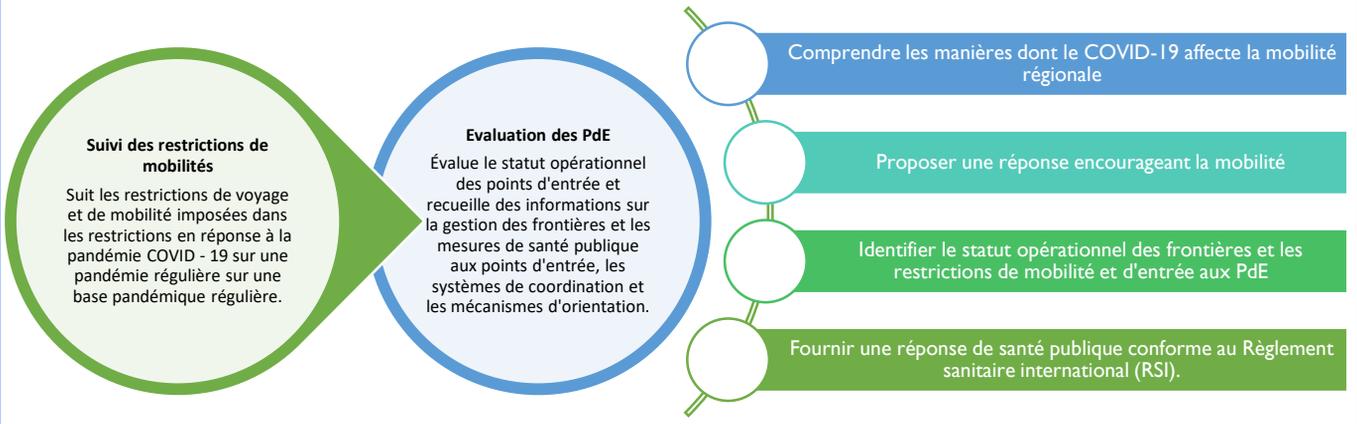




L'épidémie de COVID-19 a affecté la mobilité mondiale de manière complexe sous la forme de restrictions de voyage, de confinements et de quarantaines, de fermetures de frontières et d'interdiction d'accès aux espaces publics. La Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM) de l'OIM a développé deux outils en Afrique de l'Ouest et du Centre pour suivre ces changements : 1. Le Suivi des restrictions de mobilités (*Mobility Restriction Monitoring*, MRM), une base de données cartographiant les restrictions des mobilités humaines adoptées par les pays de la région ; et 2. L'évaluation de Points d'entrée (PdE), qui identifie l'état opérationnel des PdE (frontières aériennes, terrestres et bleues ainsi que les points de transit internes), recense les restrictions de voyage en place aux PdE, et recueille des données sur la gestion des frontières et mesures de santé publique, systèmes de coordination et mécanismes d'orientation en place aux PdE.

**SUIVI DES RESTRICTIONS DE MOBILITÉ ET ÉVALUATIONS PdE EN RÉPONSE AUX RESTRICTIONS DE MOBILITÉ COVID-19.**



**EMPREINTE REGIONALE**

En Afrique de l'Ouest et du Centre, le MRM évalue régulièrement plus de 450 PdE dans 23 pays dont 54 aéroports, 431 points de passage frontaliers terrestres et 83 points frontières bleues. La collecte de données est répétée régulièrement pour mettre à jour les cartographies de restrictions et mesures en place aux PdE.

Rapports, données et méthodologies accessibles en ligne : <https://migration.iom.int/>

**POINTS D'ENTRÉE ÉVALUÉS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**

